

Le syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 12/10/2021

CDAS DU 12 OCTOBRE

COMPTE - RENDU

Ordre du jour :

- 1 – désignation du secrétaire de séance
- 2 – Approbation PV CDAS 23/06/2021
- 3 – Situation budgétaire 2021 au 01/10/2021
- 4 – Actions 2021 – Trimestre 4/2021
- 5 – Questions diverses.

Début de la réunion à 09h30 et fin à 11h10.

Présents :

FO DGFIP (2 représentants), la CGT et Solidaires .

Pour la Direction, Monsieur Chatail, Monsieur Cocchio, Monsieur Dumontier et Madame Espeisse

Intervenants extérieurs : Madame Le Bossé, Monsieur Quemades, Madame Basquez-Etival

1- Désignation du secrétaire de séance :

La CGT est désignée secrétaire de séance

2 - Procès verbal de la séance du 23 juin 2021 :

FO DGFIP a approuvé le procès verbal.

3- Situation budgétaire 2021 au 01/10/2021 :

Sur un budget de 15 200€ (après réserve de 800€) pour l'année, ont été engagés 4720,50€.

- 660€ pour la maison de la psychologie
- 3105€ pour la sortie du Pic du Midi
- 955,50€ pour la commande de confiserie pour l'arbre de Noël.

Il reste donc 10479,50€ pour les actions de fin d'année.

4- Actions 2021 – Trimestre 4/2021

Le Pic du Midi :

La sortie au Pic du Midi prévue le 2 octobre a été annulée le vendredi 1^o octobre en raison des mauvaises conditions climatiques. Le voyageur a proposé soit un remboursement soit de reporter la sortie sur la fin de l'année.

Cette proposition de sortie ayant rencontré un vif succès auprès de nos collègues, les représentants du personnel ont décidé d'annuler la sortie en 2021 et de la reporter au printemps 2022, en donnant la priorité aux personnes qui s'étaient déjà inscrites en 2021.

Le festival des Lanternes à Blagnac :

Malgré la relance de Madame Espeisse le lundi 11 octobre, seules 21 personnes étaient intéressées par cette sortie.

Suite à l'annulation de la sortie au Pic du midi, les représentants du personnel ont choisi d'augmenter la participation du CDAS au financement de la sortie des lumières à Blagnac. La place est donc de 15€ par personne. (entrée et transport)

L'arbre de Noël :

Il se déroulera le mercredi 1^o décembre à l'Estive.

Le spectacle sera une séance ciné concert.

A ce jour, 92 personnes ont répondu présentes pour cette action.

Un goûter sera offert à la suite du spectacle.,

Suite à l'annulation de la sortie au Pic du midi, la valeur des chèques cadeaux, alloués aux enfants sera augmentée. (65€ par enfant)

Les abonnements bayard :

Ils seront proposés aux personnels en fonction du solde du budget CDAS.

5 - Questions diverses :

- La convention de partenariat avec la SESTA permettant de bénéficier d'une réduction de 20 % pour les différents sites touristiques de l'Ariège, est bien appliquée.

- La CGT a interrogé le président sur l'arrivée d'un délégué départemental de l'action sociale en Ariège. A ce jour rien n'est décidé.

- Concernant les conventions avec les restaurateurs, la direction va communiquer sur la fin de la convention avec le restaurant le Miranda.
Pour le restaurant du Jeu de L'Oie, le nouveau gérant qui arrivera au 1^o décembre est intéressé pour reprendre la convention.

- Sur les coins repas, pour Pamiers, St Giron, La Direction et PMF, toute la vaisselle va être renouvelée

Laëtitia GILLES
Représentante titulaire **FO DGFIP**

Nadine METGE
Représentante suppléante **FO DGFIP**

**N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS
LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr

✂

BULLETIN D'ADHESION



NOM : -----PRENOM :-----

GRADE :-----

AFFECTATION :-----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**



SYNDICAT NATIONAL DES
FINANCES PUBLIQUES
Section de l'ARIEGE

Fait à----- le-----

(signature)

66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu